

Ecosystème et paysage culturel rélique de Lopé – Okanda (Gabon)



Réserve de la Faune du Dja (Cameroun)



Trinational de la Sangha (Cameroun, Congo, RCA)

INITIATIVE POUR LE PATRIMOINE MONDIAL FORESTIER D'AFRIQUE CENTRALE (CAWHFI)

**CONTRIBUE A LA CONSERVATION DE PLUS DE
225 000 KM² D'ESPACES FORESTIERS AU CAMEROUN, CONGO,
GABON ET REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation
la science et la culture



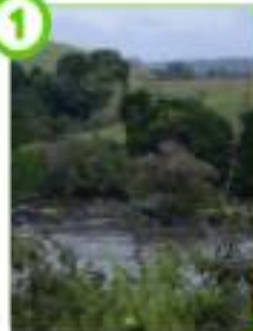
Convention
du patrimoine
mondial



VALEUR AJOUTEE DE CAWHFI

- Appuyer la mise en œuvre de la Convention sur la protection du patrimoine culturel et naturel, tous les pays d'Afrique centrale ont ratifié cette Convention;
- Soutenir les Etats Parties dans la mise en œuvre des Décisions du Comité du patrimoine mondial;
- Fédérer différents partenaires sur le terrain (ONGs,), secteur privé (exploitations forestières, minières), communautés locales et gouvernement;
- Augmenter la représentativité de l'Afrique dans la Liste du patrimoine mondial. Depuis le début du projet en 2002, 2 sites du patrimoine mondial ont été inscrits (Lopé-Okanda au Gabon en 2007 et Trinational de la Sangha au Cameroun, Congo et RCA en 2012) et les dossiers de deux autres sites sont en cours de finalisation (Ivindo et Odzala Kokoua);
- Soutenir la surveillance et le suivi d'un réseau d'aires protégées

**→ élément clé pour le maintien de la connectivité
écologique**



1
Mettre en oeuvre
la Convention du
patrimoine mondial
pour promouvoir la
protection & la
surveillance



2
Renforcer les
activités de
gestion des
sites



3
Réduire la
perte nette de
la biodiversité.

Quelques réalisations par objectifs

Appui à la mise en œuvre de la Convention, Suivi et soutien à la préparation des rapports sur l'état de conservation des sites, suivi des recommandations du Comité du patrimoine mondial, Présentation des résultats lors des sessions du Comité du patrimoine mondial à Bakou en juillet 2019.

Inscription de nouveaux sites:

Parc National d'Ivindo (Gabon)

- Surface: 3000 km²
- Soumission officielle du dossier d'inscription (Janvier 2020)

Parc National d'Odzala-Kokoua (Congo)

- Surface: 13 546 km²
- Etude de faisabilité réalisée (Décembre 2018)
- Soumission d'un draft du dossier d'inscription (Octobre 2020)

Appui aux efforts de patrouilles

- > 3500 patrouilles effectuées
> 305 000 km parcourus
- > 1 200 campements détruits
- > 550 armes saisies
- > 16 000 munitions saisies
- > 350 pointes d'ivoires saisies (équivalent à 1 tonne)

Renforcement de capacités

- Application de nouvelles méthodes de gestion (SMART, EOH), >600 personnes formées (dont 350 éco-gardes)
- Application de nouvelles approches de planification spatiale et identification de meilleures pratiques de surveillance, > 140 eco-gardes formés (SIG, application des lois, etc...)

Amélioration de la gestion des sites

- Rehabilitation des infrastructures (e.g. eco-musée du PN Lopé)
- Promotion de l'écotourisme



Utilisation de technologies innovantes: Drones, Analyses géochimiques, Pièges photographiques, Télédétection

Cartographie et utilisation des terres: densité et distribution de la faune (e.g. éléphants, gorilles, etc...), Activités économiques (e.g. utilisation des terres), Suivi de la déforestation

Campagnes de sensibilization: > 1500 jeunes sensibilisés à la problématique de la conservation

Mise en place et renforcement des plateformes de dialogue: Fora des acteurs du Dja, Comités du TNS, Partenaires du TRIDOM, plus de 50 émissions radiophoniques...

Etablissement de partenariats et missions de conseil: échange avec le secteur privé, participation aux réunions régionales majeures...

Communication: production de vidéos promotionnelles et dessins animés, mise à jour de sites web, publications publiées à travers les réseaux sociaux, productions de supports institutionnelles

Axes prioritaires pour une prochaine phase

- 1. Promotion de la Convention du patrimoine mondial pour la protection des sites et aires protégées**
- 2. Renforcement des activités de gestion des sites et des interzones:**
- 3. Renforcement de la connectivité entre les sites et aires protégées:**
- 4. Renforcement des plateformes de dialogues:**
- 5. Education et sensibilisation**

Merci pour votre attention!

Pour plus d'informations:

<https://whc.unesco.org/fr/cawhfi/>